



Réunion informelle des Ministres en charge de l'enseignement et de la formation professionnels et des Ministres en charge de l'enseignement supérieur

| **Bordeaux, 25 et 26 novembre 2008**

Programme

**Mardi
25 novembre**

14 h 00 - 17 h 30

Réunion des Directeurs généraux européens en charge de l'enseignement et de la formation professionnels : finalisation du Communiqué de Bordeaux

Après-midi

Arrivée des Ministres et de leurs délégations
Accueil, transfert et installation à l'hôtel
Pullman Aquitania
Avenue Jean Gabriel Domergue - 33300 Bordeaux Lac

19 h 15

Transfert en bus au Château Smith Haut Lafitte

19 h 45

Visite des chais

20 h 30

Dîner officiel au Château Smith Haut Lafitte

22 h 45

Retour aux hôtels

**Mercredi
26 novembre**

8 h 30

Accueil au Palais des Congrès de Bordeaux
Avenue Jean Gabriel Domergue - 33300 Bordeaux Lac

9 h 00

Ouverture
M. Xavier DARCOS, Ministre de l'Éducation nationale, France
M. Ján FIGEL', Commissaire européen à l'éducation, la formation, la culture et la jeunesse

9 h 20

Présentation du bilan et des perspectives du processus de Copenhague :
"d'Helsinki à Bordeaux"
Mme Aviana BULGARELLI, Directrice du CEDEFOP

9 h 40

Présentation du Communiqué
M. Jean-Louis NEMBRINI, Directeur général de l'enseignement scolaire,
Ministère de l'Éducation nationale, France

9 h 50

Adoption du Communiqué

10 h 00

Atelier-débat autour du premier thème :
"L'Europe de l'enseignement et de la formation professionnels :
renforcer l'attractivité, promouvoir l'excellence et accroître la mobilité"



- 10 h 50** Remise des prix Euroskills par les ministres
Photo de famille
Pause café et Point Presse de M. Xavier DARCOS et de M. Ján FIGEL'
- 11 h 30** Atelier-débat autour du deuxième thème :
"Nouveaux emplois, nouvelles compétences :
comment répondre aux futurs besoins de qualifications d'ici 2020 ?"
- 12 h 30** Départ en bus pour l'Hôtel de ville de Bordeaux
- 13 h 00** Déjeuner à l'Hôtel de ville offert par M. Alain JUPPÉ,
ancien Premier Ministre, Maire de Bordeaux
- 14 h 30** Retour en bus au Palais des Congrès
- 15 h 00** **Reprise des travaux**
Mme Valérie PÉCRESSE, Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche, France
M. Ján FIGEL'
- Présentation de la « Charte des universités européennes sur la formation tout
au long de la vie » par le Président de l'Association Européenne de l'Université
(EUA), professeur Georg WINKLER, recteur de l'université de Vienne
- Témoignage d'un représentant du monde économique
- 15 h 45** Débat sur la mise en œuvre des principes énoncés par la Charte :
« Comment développer la contribution des universités à l'éducation
et à la formation tout au long de la vie et comment intégrer ce principe
dans leurs stratégies ? ».
- 16 h 45** **Clôture**
M. Ján FIGEL'
Mme Valérie PÉCRESSE
- 17 h 00** **Fin des travaux**
Point Presse de Mme Valérie PÉCRESSE et de M. Ján FIGEL'
Départ des délégations : transferts vers l'aéroport et la gare SNCF



Informal meeting of the Ministers in charge of Vocational Education and Training and the Ministers in charge of Higher Education

| **Bordeaux**, 25th and 26th november 2008

Programme

**Tuesday,
25th november**

2:00 - 5:30 pm Meeting of European Directors General in charge of Education and Vocational Training : finalisation of the Bordeaux Communiqué

Afternoon Arrival of Ministers and delegations
Reception, shuttle service and accommodation
at the Pullman Aquitania Hotel
Avenue Jean-Gabriel Domergue, 33300 Bordeaux-Lac

7:15 pm Bus shuttle service to Château Smith Haut Lafitte

7:45 pm Visit to wine storehouses

8:30 pm Official dinner at the Château Smith Haut Lafitte

10:45 pm Back to the hotels

**Wednesday,
26th november**

8:30 am Reception at the Palais des Congrès de Bordeaux
Avenue Jean-Gabriel Domergue, 33300 Bordeaux-Lac

9:00 am **Official opening**
Mr Xavier DARCOS, Minister of National Education, France
Mr Ján FIGEL', European Commissioner for Education, Training, Culture and Youth

9:20 am Presentation : report on progress and key messages for the Copenhagen process:
"From Helsinki to Bordeaux"
Ms Aviana BULGARELLI, Director of CEDEFOP

9:40 am Presentation of the Communiqué
Mr Jean-Louis NEMBRINI, Executive Director in charge of school education,
Ministry of National Education, France

9:50 am **Adoption of the Communiqué**

10:00 am Workshop and discussions on the first topic
"European vocational education and training: enhancing attractiveness,
promoting excellence and increasing mobility"



- 10:50 am** Presentation of Euroskills awards by Ministers
Group photograph
Coffee break and Press point of Mr Xavier DARCOS and Mr Ján FIGEL'
- 11:30 am** Workshop and discussions on the second topic
"New jobs, new skills: how to respond to the future skills before 2020"
- 12:30 pm** Departure by bus to the Hôtel de ville de Bordeaux
- 1:00 pm** Lunch at the Hôtel de ville hosted by Mr Alain JUPPÉ,
former Prime Minister, Mayor of Bordeaux
- 2:30 pm** Return by bus to the Palais des Congrès
- 3:00 pm** **Session starts again**
Ms Valérie PÉCRESSE, Minister of Higher Education and Research, France
Mr Ján FIGEL',

Presentation of the "European Universities' Charter on Lifelong Learning"
by the President of the European University Association (EUA),
Professor Georg WINKLER, Rector of the University of Vienna

Testimony by a representative of the economic world
- 3:45 pm** Debate on implementation of the principles outlined by the Charter
"How to develop the contribution of universities to lifelong education
and training, and how to include this in their strategies"
- 4:45 pm** **Official closing**
Mr Ján FIGEL'
Ms Valérie PÉCRESSE
- 5:00 pm** **End of the session**
Press point of Ms Valérie PÉCRESSE and Mr Ján FIGEL'
Departure of the delegations : shuttle service to the airport
and the SNCF railway station



Communiqué de Bordeaux

sur la coopération européenne renforcée en matière d'enseignement et de formation professionnels

**Communiqué des ministres européens de l'éducation et de la formation professionnels,
des partenaires sociaux européens et de la Commission européenne
réunis à Bordeaux le 26 novembre 2008
pour revoir les priorités et les stratégies du processus de Copenhague**

I – DE COPENHAGUE A BORDEAUX : UN PROCESSUS CREATIF, EFFICACE ET DYNAMIQUE

2010 est le terme qu’avaient fixé les chefs d’Etat et de gouvernement pour l’atteinte des objectifs de la Stratégie de Lisbonne, lors de son lancement en mars 2000.

2010 est également l’échéance du programme de travail « Éducation et formation 2010 » dont le processus de Copenhague constitue un pilier important. Ces deux années 2009-2010 seront par conséquent l’occasion de bilans et de réflexions sur l’avenir de la Stratégie et des différents processus.

Le processus de coopération lancé à Copenhague en 2002 a fait la preuve de son efficacité et contribue à la réussite de la Stratégie de Lisbonne dans ses dimensions économique et sociale. Il a contribué à la création d’une image plus positive et plus dynamique de l’EFP tout en préservant la richesse que constituent des systèmes très divers.

De Copenhague à Maastricht, Helsinki et Bordeaux, se construit un espace européen de l’EFP fondé sur la transparence et la confiance mutuelle.

Des priorités ambitieuses ont permis la création d’instruments importants au niveau européen

La création d’outils majeurs pour la transparence et la reconnaissance des savoirs, aptitudes et compétences ainsi que pour la qualité des systèmes constitue l’apport politique le plus significatif du Processus de Copenhague: les principes européens communs pour l’identification et la validation des apprentissages non formels et informels, Europass, le cadre européen des certifications (CEC), le futur système de crédit d’apprentissage pour l’EFP (ECVET) et le futur cadre européen de référence pour l’assurance de la qualité dans l’EFP (CERAQ). Les instruments sont mis en œuvre par les Etats participants sur la base du volontariat, dans le cadre de leur législation nationale.

Par ailleurs, des méthodes de travail renouvelées - création des réseaux européens, consultations nationales, expérimentations, échange de bonnes pratiques - ont permis de sensibiliser les acteurs et de favoriser l’appropriation des outils.

Le processus a entraîné des évolutions significatives des politiques nationales ...

Dans les Etats participant au processus

Les instruments européens soutiennent la modernisation des systèmes, la transparence des qualifications, et favorisent le développement de la mobilité.

Les priorités actuelles des Etats en matière d’EFP s’inscrivent dans la continuité des travaux conduits au niveau national dans le cadre des objectifs arrêtés en commun à Maastricht et à Helsinki. Elles correspondent aussi aux domaines dans lesquels les pays déclarent avoir avancé le plus.

En particulier, les efforts conjoints pour développer **un cadre européen de certifications (CEC) fondé sur les acquis de l’apprentissage, ont un effet d’entraînement important** : le CEC apparaît comme un élément majeur d’appui à la mise en place de cadres nationaux de certifications, et les principes sur lesquels il repose ont des implications conséquentes sur l’organisation des systèmes et concernent l’ensemble des secteurs et des niveaux d’éducation et

de formation. L'accent s'est clairement déplacé vers les acquis d'apprentissage en termes de savoirs, aptitudes et compétences.

La **possibilité de valider les acquis de l'apprentissage non-formel et informel** se caractérise par la création de cadres juridiques et administratifs et l'élaboration de méthodologies. Elle est considérée comme liée à l'implantation de cadres nationaux de certification.

Quant au futur système de crédit ECVET, il intéresse les Etats qui sont prêts à explorer les moyens de le mettre en œuvre. L'effet attendu est un nouveau développement de la mobilité intra-européenne, une plus grande individualisation des parcours, une meilleure reconnaissance des apprentissages informels et non formels, une plus grande transparence et confiance mutuelle entre les systèmes éducatifs.

La mise en place du CEC et d'ECVET implique une attention croissante portée aux processus de certification et aux acquis d'apprentissage ainsi qu'au développement de la confiance mutuelle.

L'importance donnée à la qualité dans les priorités des politiques nationales va de pair avec l'attention croissante donnée au développement des compétences des enseignants et formateurs, à l'attractivité de leur emploi et à leur statut.

Les structures d'orientation sont renforcées, l'accent étant mis sur la qualité, sur des services prenant en compte les groupes à risque et sur des mécanismes de coordination permettant d'établir une continuité de l'orientation tout au long de la vie.

De façon générale, les mesures de prévention et de remédiation sont au cœur des stratégies conçues pour améliorer l'accès à l'éducation et à la formation tout au long de la vie sous la forme d'itinéraires nouveaux et plus flexibles.

Et dans les pays tiers

Les travaux du processus de Copenhague constituent un appui important à la modernisation des systèmes d'EFP et à la conduite des réformes soutenues activement par la Fondation européenne pour la formation (ETF) pour les pays concernés par la politique d'élargissement ainsi que par la politique européenne de voisinage. Des initiatives ont été conduites portant par exemple, sur de premières approches visant à établir des cadres nationaux de certification, des démarches et outils d'assurance qualité, des solutions susceptibles de promouvoir à la fois efficacité et équité, ou encore sur les approches visant à renforcer l'implication des partenaires sociaux.

2008-2010 : mettre en œuvre, donner du temps, assurer la cohérence...

Les éléments de bilan qui précèdent indiquent que l'ensemble des pays est engagé dans des processus de rénovation des systèmes d'EFP en lien avec la mise en œuvre des outils européens. Il s'agit d'accompagner ce mouvement par la construction de méthodologies communes.

La création de synergies et de réseaux pour échanger et expérimenter et une gouvernance du processus consolidée sont des priorités pour tous les pays.

Par ailleurs, compte tenu des enjeux économiques et sociaux, une nouvelle vision stratégique est nécessaire pour le processus de Copenhague dans les années à venir.

II – L'EUROPE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION DOIT REpondre AUX DEFIS DE LA MONDIALISATION

La réponse de l'Europe à la mondialisation s'incarne dans la « Stratégie de Lisbonne » qui promeut une société et une économie fondées sur le savoir et l'innovation.

« A l'ère de la mondialisation, il est capital pour l'Europe d'investir davantage et plus efficacement dans le capital humain et dans la créativité tout au long de la vie » (Conseil européen des 13 et 14 mars 2008).

Des défis majeurs restent à relever

Le chômage des jeunes se maintient de manière persistante à un niveau élevé (15,5% en 2007).

Le niveau de formation des jeunes : malgré les avancées enregistrées, le nombre des jeunes terminant leur scolarité au niveau du 1^{er} cycle du secondaire seulement (14,8% en 2007) est encore trop élevé par rapport à l'objectif de 10 % fixé pour 2010.

Le faible niveau de qualification des adultes : on dénombre encore 78 millions d'Européens en âge de travailler (25-64 ans) ayant un faible niveau de qualification. Trop peu d'entre eux participent à des activités de formation. L'offre est particulièrement limitée pour les travailleurs seniors et les personnes ayant des qualifications de faible niveau. Un sujet majeur de préoccupation est la faible participation à la formation des salariés des petites et moyennes entreprises ; en effet, celles-ci constituent l'épine dorsale de l'économie, elles sont les principales créatrices d'emplois.

Les grandes tendances : des changements structurels qui auront des conséquences pour le marché du travail et pour les systèmes de formation ⁽¹⁾

L'Union européenne est confrontée à de nouveaux défis externes et internes dont l'ampleur n'était pas perceptible en 2000.

La crise qui atteint l'ensemble de l'économie va avoir des effets sur l'emploi avec une remontée probable du chômage. Le développement de l'investissement dans l'EFP est d'autant plus nécessaire dans ce contexte.

La compétition mondiale s'étend, avec davantage de puissances économiques émergentes (le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine –«BRIC»).

L'évolution démographique, notamment le vieillissement de la population, les besoins futurs de compétences et les inégalités persistantes nécessitent des politiques à la hauteur de ces enjeux.

Les progrès technologiques de plus en plus rapides, le développement des nouvelles technologies de l'information, les défis liés aux changements climatiques et à la nécessité d'un développement durable, requièrent une anticipation des nouvelles compétences et une adaptation permanente de la main d'œuvre à travers la formation continue.

Ainsi l'Europe pourrait-elle connaître un déficit de compétences à l'horizon 2020, encore renforcé par les conséquences de l'élargissement. Plus de 20 millions de nouveaux emplois

⁽¹⁾ BUSINESS EUROPE, CEEP, CES, UEAPME. *Key challenges facing European labour markets. A joint analysis of European social partners.* 2007

pourraient être créés entre 2006 et 2020 dans l'UE-25 malgré la disparition de plus de 3 millions d'emplois dans le secteur primaire et de presque 0,8 million dans le secteur industriel. Presque trois quarts des emplois devaient concerner le secteur des services. Le remplacement des personnes quittant le marché du travail devrait représenter 85 millions d'emplois alors que dans le même temps, la population en âge de travailler diminuera de 6 millions environ ⁽²⁾. Par ailleurs, il faudra être attentif à l'adoption de mesures permettant d'éviter la fuite des cerveaux.

Une nouvelle vision stratégique est nécessaire pour les politiques européennes de formation professionnelle

L'EFPP se situe à la croisée des politiques économiques et des politiques sociales et d'emploi. Elle devrait promouvoir l'excellence et garantir en même temps l'égalité des chances. Elle joue un rôle clé dans la production des compétences dont l'Europe aura besoin. Etroitement articulée avec l'enseignement général et l'enseignement supérieur, elle est essentielle à la mise en œuvre des stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie. Le futur cadre stratégique de coopération européenne en matière d'éducation et de formation devrait jouer un rôle important en la matière.

L'EFPP constitue un investissement qui devrait :

Prendre en compte les objectifs de cohésion sociale, d'équité et de citoyenneté

Cet objectif suppose l'acquisition des compétences-clé, notamment de compétences sociales, l'apprentissage des langues, l'ouverture à d'autres cultures, à l'esprit d'initiative. L'EFPP devrait proposer des parcours individualisés pour intégrer ceux qui ont abandonné prématurément leurs études ou leur formation ainsi que pour ceux qui sont aux marges de la société. Les élèves et les adultes en difficulté devraient pouvoir bénéficier de prestations d'orientation et de conseil faciles d'accès et adaptées à leurs besoins.

Favoriser la compétitivité et l'innovation

Répondre aux demandes de qualification de haut niveau

En 2020, environ 31,5 % des emplois européens devrait nécessiter des qualifications du niveau supérieur et 50 % des qualifications du niveau du second cycle du secondaire et du niveau post-secondaire (notamment des qualifications professionnelles). Les emplois non qualifiés vont décroître – ils ne seront que 18,5 % en 2020 – et ne nécessiteront que peu ou pas de qualifications formelles.

Entre 2006 et 2020, les remplacements notamment des départs à la retraite devraient entraîner une demande de qualifications de niveau moyen deux fois supérieure à la demande de qualifications de haut niveau.

Le niveau des qualifications requises devrait augmenter dans toutes les catégories professionnelles, y compris dans celles qui comprennent traditionnellement des tâches en général simples et routinières ⁽²⁾.

Ceci met en jeu l'articulation de l'enseignement professionnel avec l'enseignement supérieur et l'instauration de pôles d'excellence sans générer l'exclusion.

⁽²⁾ Cedefop *Future skill needs in Europe – Focus on 2020* Luxembourg: Office des publications, 2008. L'étude couvrait 25 États membres de l'UE (non compris la Bulgarie et la Roumanie) ainsi que la Norvège et la Suisse http://www.trainingvillage.gr/etv/Information_resources/Bookshop/publication_details.asp?pub_id=509

Etre réactif par rapport aux besoins du marché du travail : il s'agit de développer des outils d'anticipation des besoins de compétences— ainsi que des déficits de main d'œuvre — et de recenser de nouveaux types d'emplois au niveau européen et au niveau national; il est en effet crucial pour l'Europe d'avoir une vision à moyen terme des compétences dont elle aura besoin pour être compétitive dans un marché du travail globalisé. Il sera nécessaire de prendre en compte les remplacements consécutifs aux départs en retraite.

Anticiper l'obsolescence rapide des qualifications en jetant un pont entre l'apprentissage en milieu scolaire et la formation sur le lieu de travail, en favorisant l'alternance, en développant la formation des adultes dans les entreprises et dans les établissements d'enseignement supérieur.

Développer la créativité et favoriser la capacité d'innovation.

Faire passer l'éducation et la formation tout au long de la vie et la mobilité du concept à la réalité

Il convient d'aménager des passerelles entre formation générale, formation professionnelle et enseignement supérieur, de développer l'individualisation des parcours en articulant formation initiale et formation continue, en valorisant toutes les formes d'apprentissage formel, non formel et informel.

La mobilité des travailleurs, des apprenants et des formateurs, d'un système à l'autre, d'un pays à l'autre devrait être promue dans les systèmes d'EFP. Les citoyens devraient pouvoir capitaliser et transférer leurs acquis issus d'apprentissages formels, non-formels et informels et bénéficier de la reconnaissance de ces acquis grâce à la mise en œuvre des outils européens de transparence et de reconnaissance des qualifications.

Des dispositifs d'assurance qualité devraient contribuer à assurer la modernisation des systèmes d'EFP et la confiance mutuelle.

Ces dispositifs reposent entre autres sur une formation initiale et continue adaptée et régulièrement mise à jour pour le personnel enseignant et les formateurs.

Les partenaires sociaux devraient être impliqués à tous les niveaux.

Le principe d'une responsabilité partagée entre l'Etat, les partenaires sociaux, les collectivités territoriales et les individus implique une participation de l'ensemble de ces acteurs aux politiques d'EFP.

Il conviendrait de mobiliser des financements publics, y compris les fonds communautaires, et privés appropriés.

III - CONSERVER LE CAP ET DONNER UN NOUVEL ELAN

Considérant le bilan du processus et au vu des défis auxquels l'Europe doit faire face aujourd'hui, il apparaît que les priorités et les orientations établies depuis 2002 sont toujours d'actualité mais qu'un nouvel élan est nécessaire.

Ceci conduit à définir:

Quatre axes d'actions pour le futur

- 1. Mettre en œuvre au niveau national et au niveau européen les outils et dispositifs de la coopération en matière d'enseignement et de formation professionnels ;**
- 2. Renforcer la qualité et l'attractivité des systèmes d'enseignement et de formation professionnels ;**
- 3. Renforcer les liens entre l'enseignement et la formation professionnels (EFP) et le marché du travail ;**
- 4. Renforcer les modalités de la coopération européenne.**

1. METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU NATIONAL ET AU NIVEAU EUROPEEN LES OUTILS ET DISPOSITIFS DE LA COOPERATION EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELS

Le processus a créé des outils majeurs en faveur de la transparence des certifications/qualifications et au service de la mobilité. Dans la mesure où ils sont construits sur une approche « acquis d'apprentissage » et supposent des mécanismes d'assurance qualité pour permettre la confiance mutuelle, ils ont des incidences importantes sur les systèmes nationaux d'EFP. Il importe maintenant d'assurer leur mise en œuvre par des méthodes appropriées et de veiller à la cohérence de leur développement.

Il conviendrait de:

1. Élaborer des systèmes et des cadres nationaux de certification sur la base des acquis d'apprentissage en cohérence avec le cadre européen des certifications ;
2. Mettre en œuvre le futur système de transfert de crédits pour l'EFP (ECVET) ainsi que le futur cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité (CERAQ), afin de renforcer la confiance mutuelle ;
3. Dans cette perspective, il conviendrait de développer :
 - des projets pilotes, des méthodes et des outils d'accompagnement appropriés ;
 - des dispositifs et des outils pour la validation des acquis d'apprentissage non formels et informels, en lien avec la mise en œuvre des cadres nationaux de certifications, du cadre européen des certifications et du système ECVET ;

Il pourrait s'agir notamment de réseaux européens pérennes pour mettre en œuvre le CEC et ECVET, par exemple sur la base d'une approche sectorielle ;

- des instruments d'assurance-qualité

Ceci pourrait concerner en particulier les procédures visant à appliquer les outils communautaires ;

- la cohérence entre les différents outils.

Des expérimentations pourront notamment être conduites sur les passerelles à établir entre les outils ECTS et ECVET dans la perspective de l'éducation et la formation tout au long de la vie.

2. RENFORCER LA QUALITE ET L'ATTRACTIVITE DES SYSTEMES D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELS

L'attrait, l'accessibilité et la qualité doivent permettre à l'EFP de jouer un rôle majeur dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie, avec un double objectif : i) favoriser à la fois l'équité et les performances de l'entreprise, la compétitivité ainsi que l'innovation, et ii) permettre aux citoyens d'acquérir les compétences nécessaires pour évoluer dans l'emploi ou reprendre une formation, pour exercer une citoyenneté active et pour assurer leur développement personnel. L'EFP devrait promouvoir l'excellence et dans le même temps garantir l'égalité des chances.

Il importe de :

Promouvoir l'attractivité de l'EFP auprès de tous les publics

1. Promouvoir l'EFP auprès des élèves, des parents et des adultes, qu'ils aient un emploi ou soient sans emploi ou inactifs, et auprès des entreprises, par exemple en pérennisant les concours de compétences tels qu'Euroskills ;
2. Garantir un accès et une participation non discriminatoires à l'EFP et prendre en compte les besoins des personnes ou groupes exposés au risque d'exclusion, en particulier les jeunes qui quittent l'école prématurément, les personnes ayant un faible niveau de qualification et les personnes défavorisées ;

Dans ce contexte :

- *l'acquisition de compétences-clés est un pré-requis pour l'EFP (mise en œuvre de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 sur les compétences-clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie) ;*
 - *des partenariats entre les écoles, les acteurs territoriaux et les milieux-économiques pourraient être développés ;*
 - *l'intérêt et la participation des hommes ou des femmes à l'EFP, dans les secteurs où ils sont sous-représentés, devraient être soutenus ;*
3. Faciliter l'accès à l'information et à des services d'orientation et de conseil tout au long de la vie grâce à la mise en œuvre réussie de la résolution du Conseil du 21 novembre 2008 visant à « mieux intégrer l'orientation dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie » ;

Il conviendrait notamment de promouvoir des systèmes d'orientation permettant aux jeunes et aux adultes de mieux gérer les transitions, au sein du système d'éducation et formation et dans le cadre des parcours professionnels ;

4. Faciliter les parcours permettant aux personnes de progresser d'un niveau de qualification à un autre en renforçant les liens entre l'enseignement général, l'EFP, l'enseignement supérieur et l'éducation et la formation des adultes .

Promouvoir l'excellence et la qualité des systèmes d'EFP

5. Développer des mécanismes d'assurance qualité par la mise en œuvre de la future recommandation (CERAQ), participer activement au réseau européen pour l'assurance de la qualité dans l'EFP pour développer des outils communs, et soutenir la mise en œuvre du CEC en favorisant la confiance mutuelle ;
6. Accroître l'investissement dans la formation initiale et continue des acteurs de l'enseignement et de la formation professionnels: enseignants, formateurs, tuteurs, praticiens de l'orientation ;
7. Fonder les politiques d'EFP sur des éléments fiables étayés par des recherches et des données rigoureuses, et améliorer les systèmes et les données statistiques relatifs à l'EFP ;
8. Développer des systèmes et des cadres nationaux de certifications sur la base des acquis d'apprentissage, qui garantissent un haut niveau de qualité, en veillant à ce qu'ils soient compatibles avec le cadre européen des certifications ;
9. Favoriser l'innovation et la créativité dans l'EFP et mettre en œuvre les conclusions du Conseil du 22 mai 2008 sur la promotion de la créativité et de l'innovation par l'éducation et la formation ;
10. Développer l'apprentissage des langues et l'adapter aux spécificités de l'enseignement et de la formation professionnels ;
11. Améliorer la perméabilité et la continuité des parcours entre l'EFP, l'enseignement général et l'enseignement supérieur.

3. RENFORCER LES LIENS ENTRE L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION PROFESSIONNELS (EFP) ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Pour contribuer à une plus grande employabilité, à sécuriser les parcours professionnels, à anticiper et maîtriser les transitions, et accroître la compétitivité des entreprises, une bonne régulation entre les politiques d'EFP et les besoins du marché du travail ainsi que l'implication des partenaires sociaux sont nécessaires.

Il conviendrait de:

1. Continuer à développer des mécanismes de prospective, visant à mettre l'accent sur les emplois et les qualifications au niveau national et dans toute l'Europe, à déterminer les éventuelles pénuries de main-d'œuvre et à répondre aux besoins futurs en qualifications et en compétences (tant quantitatifs que qualitatifs) de l'économie et des entreprises, notamment des PME, conformément aux conclusions du Conseil européen des 13 et 14 mars 2008 et à la résolution du Conseil du 15 novembre 2007 intitulée "Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux";
2. Veiller à ce que les partenaires sociaux et les acteurs économiques soient dûment associés à la définition et à la mise en œuvre des politiques d'EFP ;
3. Améliorer les services d'orientation et de conseil afin de faciliter le passage de la formation à l'emploi, et contribuer ainsi à la réalisation des objectifs énoncés dans la résolution du Conseil du 28 mai 2004 relative au renforcement des politiques, des systèmes et des pratiques dans le domaine de l'orientation tout au long de la vie en Europe⁽³⁾ ; participer activement au réseau européen « pour le développement de politiques d'orientation tout au long de la vie » (ELGPN) ;
4. Renforcer les mécanismes, y compris financiers (tant publics que privés), destinés à favoriser la formation des adultes - notamment sur le lieu de travail, en mettant tout particulièrement l'accent sur les PME - pour contribuer à améliorer les possibilités de carrière et accroître la compétitivité des entreprises. À cet égard, il convient de mettre en œuvre les actions énoncées dans les conclusions du Conseil du 22 mai 2008 sur l'éducation et la formation des adultes ;
5. Développer et mettre en œuvre la validation et la reconnaissance des acquis des apprentissages non formels et informels ;
6. Accroître la mobilité des personnes en formation professionnelle par alternance, en renforçant les programmes communautaires existants d'appui à la mobilité, notamment pour les apprentis. Les conclusions du Conseil du 21 novembre 2008 relatives à la mobilité des jeunes devraient contribuer à ce processus ;
7. Développer le rôle de l'enseignement supérieur dans l'enseignement et la formation professionnels et dans l'amélioration de l'insertion sur le marché du travail

Il conviendra notamment d'encourager le développement de la formation professionnelle continue des adultes au sein des institutions d'enseignement supérieur, en prenant en considération la « Charte des universités européennes sur la formation tout au long de la vie ».

⁽³⁾ Doc. 9286/04.

4. RENFORCER LES MODALITES DE LA COOPERATION EUROPEENNE

L'objectif sera de: i) consolider l'efficacité et la spécificité du processus de Copenhague dans le futur cadre stratégique de coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, en veillant à l'articulation de l'EFP avec les politiques d'enseignement scolaire et d'enseignement supérieur, et ii) développer davantage la coopération avec les pays tiers et les organisations internationales.

Il conviendrait de :

1. Améliorer les modalités de la coopération européenne en matière d'EFP, en renforçant notamment l'efficacité des activités d'apprentissage mutuel et en mettant à profit leurs résultats au niveau des politiques nationales ;

Dans le cadre de la méthode ouverte de coordination, il serait souhaitable de généraliser notamment les pratiques de coopération ascendante et de renforcer l'implication des acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre des outils ;

2. Assurer l'intégration et la visibilité de l'EFP au sein des priorités du futur cadre stratégique de coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, tout en veillant à l'articulation de l'EFP avec les politiques d'enseignement scolaire, d'enseignement supérieur et d'éducation et de formation des adultes; développer les liens avec les politiques européennes relatives au multilinguisme et à la jeunesse ;

Dans ce contexte il conviendrait de :

- *développer les liens entre le processus de Copenhague et le processus de Bologne ;*
- *renforcer la visibilité des travaux du Processus de Copenhague en tant que contribution à la réussite des objectifs de Lisbonne ;*

3. Consolider les échanges et la coopération avec les pays tiers et les organisations internationales, notamment l'OCDE, le Conseil de l'Europe, l'Organisation internationale du travail et l'UNESCO. Il convient de veiller à ce que tous les États membres du processus puissent participer à ces travaux.

IV – MISE EN OEUVRE ET RAPPORTS

La mise en œuvre des actions définies dans les quatre domaines susmentionnés, et correspondant aux priorités du processus de Copenhague pour la période 2008-2010, doit être appuyée par :

- des financements publics et privés appropriés, en recourant à des instruments pertinents de l'UE, tels que le Fonds social européen, le Fonds européen de développement régional et des prêts de la Banque européenne d'investissement pour accompagner les réformes au niveau national, en accord avec les priorités des États membres ; et le programme « Formation tout au long de la vie » pour accompagner la mise en œuvre effective des outils communautaires ;
- la poursuite des travaux axés sur l'amélioration de la portée, de la comparabilité et de la fiabilité des statistiques sur l'EFP, en coopération étroite avec Eurostat, l'OCDE, le Cedefop et la Fondation européenne pour la formation (ETF), ainsi qu'à l'élaboration d'une composante "EFP" plus explicite au sein du cadre cohérent d'indicateurs et de critères de référence. Il convient de veiller à ce que tous les États membres du processus puissent participer à ces travaux ;
- le développement des activités relatives à l'anticipation des besoins ou des inadéquations en matière de compétences, en collaboration étroite avec le Cedefop, la Fondation européenne pour la formation et Eurofound ;
- l'échange d'informations avec les pays tiers, en particulier les pays couverts par la politique d'élargissement et la politique européenne de voisinage.

La coopération dans le cadre de ces travaux devrait être la plus large possible et faire intervenir tous les États membres, la Commission, les pays candidats, les pays de l'AELE-EEE et les partenaires sociaux.

Le Cedefop et la Fondation européenne pour la formation continueront d'apporter leur soutien à la Commission, notamment en assurant le suivi des progrès au niveau de la mise en œuvre et en établissant des rapports en la matière.

Il y a lieu d'accorder une attention toute particulière aux progrès accomplis en matière d'EFP dans les rapports relatifs au futur cadre stratégique de coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation ainsi qu'aux programmes nationaux de réformes de Lisbonne.

Prochaine réunion de suivi

La prochaine réunion ministérielle de suivi se tiendra en 2010 en Belgique, à Bruges. Elle aura pour objet d'évaluer la mise en œuvre du processus de Copenhague et de réfléchir aux orientations de celui-ci après 2010 dans le contexte du futur cadre stratégique de coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation.



The Bordeaux Communiqué

on enhanced European cooperation in vocational education and training

**Communiqué of the European Ministers for vocational education and training,
the European social partners and the European Commission,
meeting in Bordeaux on 26 November 2008
to review the priorities and strategies of the
Copenhagen process**

I – FROM COPENHAGEN TO BORDEAUX: A CREATIVE, EFFICIENT AND DYNAMIC PROCESS

When the Lisbon Strategy was launched in March 2000, the Heads of State or Government set 2010 as the deadline for achieving its objectives.

2010 also marks the end date for the “Education and Training 2010” work programme, of which the Copenhagen process is an important component. The next two years, 2009–2010, will therefore be an opportunity to assess and reflect on the future of the Strategy and of the Education and Training programme.

The cooperation process launched in Copenhagen in 2002 has proved effective. It contributes to the success of the economic and social dimensions of the Lisbon Strategy. It has contributed to create a more positive and more dynamic image of VET, while preserving the wealth of the diversity of systems.

From Copenhagen to Maastricht, Helsinki and Bordeaux, a European VET area is being built, based on transparency and mutual trust.

Ambitious priorities have allowed the creation of key instruments at European level

The creation of key tools for transparency and recognition of knowledge, skills and competence, as well as for the quality of systems constitutes the most significant political contribution of the Copenhagen process: the common European principles for the identification and validation of non-formal and informal learning, Europass, the European Qualifications Framework (EQF), the future European Credit system for VET (ECVET) and the future European Quality Assurance Reference Framework (EQARF) These tools are implemented by the participating countries on a voluntary basis in the framework of their national legislation.

Furthermore, updated working methods — creation of European networks, national consultations, pilot projects, best practice exchanges — have helped to promote awareness among stakeholders and to promote the use of common tools.

The process has led to substantial changes in national policies

In the countries participating in the process

The European instruments support the modernisation of systems and the transparency of qualifications, and further the development of mobility.

Countries’ current priorities for VET reflect continuity in their work at national level within the framework of the objectives adopted in Maastricht and then in Helsinki. They also correspond to the areas in which countries report most progress.

In particular, joint efforts to develop **a European Qualifications Framework (EQF) based on learning outcomes are having a significant catalytic effect**: the EQF appears to be substantially contributing to the implementation of national qualifications frameworks; the principles on which it is based have significant consequences on the organisation of systems and are applied to all sectors and levels of education and training. The emphasis has clearly shifted to learning outcomes as regards knowledge, skills and competence.

Legal and administrative frameworks are being set up and methodologies developed for **validating non-formal and informal learning outcomes**. Such validation is regarded as linked to the implementation of national qualifications frameworks.

As regards the future ECVET credit system, countries are ready to explore the means required to implement it. The expected effect is further development of intra-European mobility, more significant development of individualised career paths, better recognition of informal and non-formal learning, better transparency and mutual trust between education systems.

The creation of the EQF and ECVET is leading to increased interest in qualifications processes and learning outcomes, as well as the development of mutual trust.

The attention given to quality in national political priorities goes hand-in-hand with growing attention to enhancing the competence of teachers and trainers, the attractiveness of their jobs and their status.

Guidance structures are being reinforced, with emphasis on quality, on guidance services taking into account at-risk groups, and on coordination mechanisms that provide lifelong guidance.

In general, preventive and remedial measures lie at the heart of the strategies designed to improve access to lifelong learning, through new and more flexible learning pathways.

And in third countries

Work carried out through the Copenhagen process provides important help for the modernisation of VET systems and for reforms — actively supported by the ETF — in countries concerned by enlargement and the European neighbourhood policy. There have been initiatives covering, for example, the first steps towards the creation of national qualification frameworks, quality assurance approaches and tools, solutions to promote efficiency and equity, or approaches aimed at increasing the involvement of social partners.

2008-2010: Implement, give time, and ensure coherence

The results set out above demonstrate that all countries have committed themselves to a process of modernising their VET systems linked to the implementation of the European tools. Joint methodologies should support these efforts.

Synergies and networks to exchange best practices and conduct pilot projects as well as a consolidated process constitute priorities for all the countries.

Furthermore, given the economic and social challenges, a new strategic vision is necessary for the Copenhagen process in the coming years.

II – THE EUROPE OF EDUCATION AND TRAINING MUST RESPOND TO THE CHALLENGES OF GLOBALISATION

Europe's response to globalisation is embodied in the Lisbon Strategy, which promotes a society and an economy founded on knowledge and innovation.

“Providing high-quality education and investing more and more effectively in human capital and creativity throughout people's lives are crucial conditions for Europe's success in a globalised world” (European Council, 13-14 March 2008).

Major challenges must be tackled

Youth unemployment has remained persistently high (15.5% in 2007).

Young people's attainment level: despite the progress made, the number of young people leaving school with only lower secondary education (14.8% in 2007) is still much higher than the 10% target set for 2010.

Adults' low level of qualification: 78 million Europeans of working age (25-64) have low qualification levels. There are still too few adults taking part in learning activities. Training supply is particularly limited for older workers and low-qualified people, and for those working in small and medium-sized enterprises. This is a major concern given that small and medium-sized enterprises form the backbone of the economy and are the main sources of job creation.

The main trends: structural changes which will have consequences for the labour market and training systems ⁽¹⁾

The European Union faces new challenges both within and outside its borders, the extent of which was not yet apparent in 2000.

The crisis spreading to the whole economy will have consequences for employment: unemployment rates will probably rise. In this context, it is particularly important to encourage the investment in VET.

Global competition is increasing, with growing numbers of emerging economic powers (e.g. Brazil, Russia, India and China — BRIC).

Demographic change, especially the ageing population, future skills needs and persistent inequalities, require strong policies to address these challenges.

Rapid technological progress, new information technologies, the challenges posed by climate change and the need for sustainable development require anticipation of skills needs and permanent adaptation of workers' skills through VET.

So there could be skills gaps in Europe, for the period leading up to 2020, reinforced by consequences of the EU's enlargement. More than 20 million jobs could be created between 2006 and 2020 in the EU-25, despite the loss of more than 3 million jobs in the primary sector and

(1) BUSINESS EUROPE, CEEP, CES, UEAPME, *Key challenges facing European labour markets. A joint analysis of European social partners*. 2007.

nearly 0.8 million jobs in industry. Almost three quarters of the jobs are expected to be in the services sector. The replacement of those leaving the labour market should account for 85 million jobs, whereas, during the same period, the working population will fall by around 6 million ⁽²⁾. Furthermore, vigilance is required to avoid brain drain, with the necessary measures being taken to prevent it.

A new strategic vision is necessary for European VET policies

VET is at the crossroads of economic, social and employment policies. VET should promote excellence and at the same time guarantee equal opportunities. It plays a key role in producing the skills Europe will need. Closely linked with general education and higher education, VET is essential for implementing lifelong learning strategies. The future strategic framework for European cooperation in the field of education and training could play an important role in this context.

VET constitutes an investment that should:

Take into account the objectives of social cohesion, equity and active citizenship

This aim implies the acquisition of key competences, not least social skills, foreign language skills, being open to other cultures, entrepreneurship. VET should offer individualised career paths in order to integrate those who have left their studies or training prematurely, and those outside the mainstream of society. Pupils and adults in difficulty should have easy access to guidance and counselling services, tailored to their needs.

Promote competitiveness and innovation

Match the needs for high-level qualifications

In 2020, almost 31.5% of European jobs will require tertiary level qualifications, and 50% of European jobs will require upper secondary or post-secondary levels (particularly vocational qualifications). The number of jobs requiring low or no qualifications will fall — they will only represent about 18.5% in 2020.

Between 2006 and 2020, the labour market will need twice as many people with medium-level qualifications than with high-level qualifications to replace those who retire or leave the labour market for other reasons.

The level of qualifications required is likely to increase in all occupations, including those that traditionally involve generally simple and routine tasks ⁽²⁾.

This means that vocational education and higher education must be linked and excellence promoted, while at the same time avoiding exclusion.

Reacting to labour market needs: this means developing the tools to anticipate skill needs — as well as labour shortages — and to make an inventory of new types of jobs at European and national levels; it is crucial for Europe to have a medium-term vision of the skills needed to be

⁽²⁾ Cedefop, *Future skill needs in Europe — Focus on 2020*. Luxembourg: Publications office, 2008. The study covered 25 EU Member States (not Bulgaria and Romania), plus Norway and Switzerland.
http://www.trainingvillage.gr/etv/Information_resources/Bookshop/publication_details.asp?pub_id=509.

competitive in a globalised labour market. It will be necessary to take into account the demand arising from the need to replace people who retire.

Anticipate the rapid pace of qualifications becoming obsolete, by creating a bridge between school education and work-place training, by promoting alternance training, developing adult training in companies and in higher education institutions.

Develop creativity and foster the capacity to innovate.

Make the concept of lifelong learning and mobility a reality

Bridges should be built between general education, vocational training and higher education; individualised pathways should be developed, connecting initial and continuing training, valuing all forms of learning: formal, non-formal and informal.

Workers, learners' and teachers' mobility, from one system to another, from one country to another should be promoted in VET systems. Citizens should be able to accumulate and transfer learning outcomes acquired in formal, non-formal or informal contexts so that those learning outcomes can be recognised thanks to the implementation of European tools for transparency and recognition of qualifications.

Quality assurance mechanisms could contribute to the modernisation of VET systems and mutual trust.

These mechanisms rely among other things on tailored and up-to-date initial and continuing training for trainers and teachers.

Social partners should be involved at all levels.

The principle of shared responsibility between the State, social partners, local actors and citizens requires the participation of all these stakeholders in VET policies.

Appropriate public and private resources should be mobilised, including European funds.

III – STAY FOCUSED AND GIVE A NEW IMPETUS

In the light of the current challenges facing Europe and the results of the process so far, it is clear that the priorities and guidelines established since 2002 are still relevant, but renewed impetus is needed.

This leads us to consider:

Four proposed priority areas for future action

- 1. Implementing the tools and schemes for promoting cooperation in the field of vocational education and training (VET) at national and European level**
- 2. Heightening the quality and attractiveness of vocational education and training systems**
- 3. Improving the links between VET and the labour market**
- 4. Strengthening European cooperation arrangements**

1. IMPLEMENTING THE TOOLS AND SCHEMES FOR PROMOTING COOPERATION IN THE FIELD OF VOCATIONAL EDUCATION AND TRAINING (VET) AT NATIONAL AND EUROPEAN LEVEL

The process has created major tools for improving the transparency of qualifications and promoting mobility. Insofar as they are based on a learning-outcomes approach and entail the use of quality assurance mechanisms for mutual trust, they have significant implications for national VET systems.

It is now essential to ensure they are implemented using appropriate methods and developed in a coherent manner.

It is important to:

1. Develop national qualifications systems and frameworks based on learning outcomes, in line with the European Qualifications Framework;
2. Implement the future European Credit System for VET (ECVET), together with the future European Quality Assurance Reference Framework (EQARF), in order to strengthen mutual trust;
3. With this in mind, the following should be developed:
 - pilot projects, appropriate methods and support tools;
 - principles and tools for validating non-formal and informal learning outcomes, combined with the implementation of national qualifications frameworks, the European Qualifications Framework and the ECVET system.

These could include lasting European networks to implement the EQF and ECVET, for example on the basis of a sectoral approach;

- quality assurance instruments.

This could concern, in particular, procedures aiming to apply Community tools;

- consistency between the various tools.

Pilot projects could be used, in particular to ensure coherence between ECTS and ECVET, in a lifelong learning perspective.

2. HEIGHTENING THE QUALITY AND ATTRACTIVENESS OF VOCATIONAL EDUCATION AND TRAINING SYSTEMS

Attractiveness, accessibility and quality should allow VET to play a major role in lifelong learning strategies, with a twofold objective: (i) simultaneously promoting equity, business performance, competitiveness and innovation; (ii) enabling citizens to acquire the skills they need for career development, to take up training, be an active citizen and achieve personal fulfilment. VET should promote excellence and at the same time guarantee equal opportunities.

This should be facilitated by:

Promoting the attractiveness of VET to all target groups

1. Promoting VET among pupils, parents, adults (whether employed, unemployed, or inactive) and enterprises, e.g. by continuing to organise skills competitions such as Euroskills;
2. Ensuring non-discriminatory access to and participation in VET and taking into account the needs of people or groups at risk of exclusion — in particular early school leavers, low-skilled and disadvantaged people.

In this context:

– Acquisition of key competences is a prerequisite for VET (implementation of the Recommendation of the European Parliament and of the Council of 18 December 2006 on key competences for lifelong learning);

– Partnerships should be encouraged between schools, players at local level and the business community;

– The interest and involvement in VET of men and women in sectors where they are underrepresented should be supported;

3. Facilitating access to information, lifelong guidance and counselling services through successful implementation of the Council Resolution on better integrating guidance in lifelong learning strategies adopted 21 November 2008.

Action should be taken to promote guidance systems which help young people and adults to cope better with transitions, within education and training and all along their career paths;

4. Facilitate paths enabling people to progress from one level of qualification to another by strengthening links between general education, VET, higher education and adult learning;

Promoting the excellence and quality of VET systems

5. Developing quality assurance mechanisms by promoting the future EQARF recommendation; participating actively in the European Network on Quality Assurance in VET with a view to developing common tools, as well as supporting the implementation of the EQF by promoting mutual trust;

6. Increasing investment in the initial and continuing training of those involved in vocational education and training: teachers, trainers, tutors, guidance officers;
7. Basing VET policies on reliable evidence supported by rigorous research and data, and improving the statistical systems and data concerning VET;
8. Developing national qualifications systems and frameworks based on learning outcomes which can guarantee high quality whilst ensuring compatibility with the European Qualifications Framework;
9. Promoting innovation and creativity in VET and implementing the Council conclusions of 22 May 2008 on promoting creativity and innovation through education and training;
10. Developing language learning and adapting it to the specific characteristics of vocational education and training;
11. Improving the permeability and continuity of learning paths between VET, general education and higher education.

3. IMPROVING THE LINKS BETWEEN VET AND THE LABOUR MARKET

To contribute to greater employability and employment security, to anticipate and manage transitions in the labour market, and boost business competitiveness, VET policies must be geared to labour market needs and the social partners must be involved.

This should be facilitated by:

1. Continuing to develop forward-planning mechanisms, aimed at focusing on jobs and skills at national level and across Europe, identifying potential skills gaps and shortages and responding to the future skills and competence needs (in both quantitative and qualitative terms) of the economy and enterprises, particularly SMEs, in accordance with the conclusions of the European Council of 13 and 14 March 2008 and with the Council Resolution of 15 November 2007 on new skills for new jobs;
2. Ensuring that the social partners and economic stakeholders are properly involved in defining and implementing VET policies;
3. Improving guidance and counselling services to ease the transition from training to employment, and thus contribute to the objectives set out in the Council Resolution of 28 May 2004 on strengthening policies, systems and practices in the field of guidance throughout life in Europe ⁽³⁾; participating actively in the European Lifelong Guidance Policy Network;
4. Strengthening the mechanisms, including those of a financial nature (both public and private), aimed at promoting adult training — in particular in the workplace, with a special focus on SMEs — in order to contribute to better career opportunities and business competitiveness. In this respect, the measures outlined in the Council conclusions of 22 May 2008 on adult learning should be implemented;
5. Developing and implementing the validation and recognition of non-formal and informal learning outcomes;
6. Increasing the mobility of people undergoing work-related training, by strengthening the existing Community programmes in support of mobility, in particular for apprentices. The Council conclusions on youth mobility, adopted 21 November 2008, should contribute to this process;
7. Increasing the role of higher education in vocational education and training and in enhancing labour market integration.

It is particularly important to encourage the development of continuing vocational training for adults in higher education institutions, taking into account the Charter of European universities for lifelong learning.

⁽³⁾ Doc. 9286/04.

4. STRENGTHENING EUROPEAN COOPERATION ARRANGEMENTS

The aim will be to: (i) consolidate the efficiency and specific nature of the Copenhagen process within the future strategic framework for European cooperation in the field of education and training, while ensuring the link between VET and general and higher education policies, and to (ii) further develop cooperation with third countries and international organisations.

This should be facilitated by:

1. Improving European cooperation arrangements in the field of VET, in particular by increasing the efficiency of peer learning activities and capitalising on their results in terms of national policies.

Within the framework of the open method of coordination, it is particularly important to generalise bottom-up practices and enhance involvement of the different stakeholders in designing and implementing the tools;

2. Ensuring the integration and visibility of VET among the priorities of the future strategic framework for European cooperation in the field of education and training, while ensuring a proper link between VET and general education, higher education and adult learning policies; strengthening links with European policies on multilingualism and young people.

In this context, it will be important to:

- *develop links between the Copenhagen process and the Bologna process;*
 - *reinforce the visibility of the Copenhagen process, as a contribution to the achievement of the Lisbon objectives;*
- 3 Consolidating exchanges and cooperation with third countries and international organisations, such as the OECD, the Council of Europe, the International Labour Organisation and Unesco in particular. The right of participation of all Member States in this work should be ensured.

IV – IMPLEMENTATION AND REPORTING

The implementation of the measures set out in the above four areas, with regard to the priorities of the Copenhagen process for the period 2008–2010, should be supported by means of:

- appropriate public and private funding, using relevant EU resources such as the European Social Fund and the European Regional Development Fund and loans from the European Investment Bank to support reforms at national level in accordance with Member States' priorities, and the Lifelong Learning Programme to support the effective implementation of Community tools;
- continuation of work focused on improving the scope, comparability and reliability of VET statistics, in close collaboration with Eurostat, the OECD, Cedefop and the European Training Foundation (ETF), and the development of a more explicit VET component within the coherent framework of indicators and benchmarks. The right of participation of all Member States in this work should be ensured;
- further developing activities on the anticipation of skills needs and skills mismatches, in close collaboration with Cedefop, ETF and Eurofound;
- information exchange with third countries, in particular with the countries covered by the enlargement policy as well as the European neighbourhood policy.

Cooperation in such work should be inclusive and involve all Member States, the Commission, candidate countries, EFTA/EEA countries and the social partners.

Cedefop and the European Training Foundation will continue to support the Commission, in particular by monitoring and reporting on progress in implementation.

Special attention should be paid to progress on VET in the reports on the future strategic framework for European cooperation in the field of education and training and on the national Lisbon reform programmes.

Next follow-up meeting

The next Ministerial follow-up meeting will be held in Bruges, Belgium in 2010. The aim will be to evaluate implementation of the Copenhagen process and to reflect on its strategic direction beyond 2010, in the context of the future strategic framework for European cooperation in the field of education and training.